

La Fontaine est une Source d'Eau vive, dont les unes coulent, & les autres ne coulent point.
Les Sources fort Profondes en Terre se nomment Puits.
La Citerne est un Reservoir d'Eau de Pluyes pour la boisson.

CHAPITRE V.

Des Termes de la Geographie Historique.

LA Geographie Historique sera divisée en Civile & Sacrée, c'est pourquoi les Termes sont ou pour l'Histoire Civile & Politique, ou pour l'Histoire Sacrée.

§. 1. Explication des Termes de la Geographie Civile & Politique.

NOUS donnons le nom de *Geographie Civile & Politique*, à cette Partie de la Geographie Historique, qui considère la Surface de la Terre, suivant les Dominations Temporelles, & le partage qu'on en fait en ses Etats Souverains.

Les *Souverainetes* sont Independantes ou Dépendantes. Sous le nom de *Dominations Independantes*, l'on entend celles qui sont entierement Souveraines, & qui ne reconnoissent point de Puissances Superieures.

Et l'on appelle *Dominations Dépendantes* celles qui relevent d'une Puissance Superieure, ou comme *Fiefs* ou comme *Tributaires*.

Les unes & les autres sont connus sous divers noms, savoir d'Etat du S. Siege ou de l'Eglise, d'Empire, Roiaume, Republique, Electorat, Grand-Maîtrise, Archevêché, Evêché, Abbaie, Archiduché, Grand-Duché, Duché, Palatinat, Marquisat, Landgraviat, Principauté, Comté, Baronie, Ville Libre.

§. 2. Mais comme entre ces Dominations les unes sont gouvernées par un seul, les autres par plusieurs, elles se peuvent reduire ou sous le nom de *Monarchie*, ou sous celui de *Republique*.

Monarchie est un mot Grec, qui veut dire un Etat gouverné par un seul.

Et sous le nom de *Republique* l'on entend un Etat dont le gouvernement est entre les mains de plusieurs.

Quoique le nom de *Monarchie* se puisse donner à toutes les Souverainetes gouvernées par un seul, l'usage néanmoins ne donne pour l'ordinaire qu'aux grands Etats, comme aux Empires & aux Roiaumes Dominans : ou à quelque Etat Independant, gouverné par un seul, comme à l'Etat du S. Siege.

Sous le nom d'*Etat du S. Siege* ou de l'*Eglise*, l'on veut dire la Domination Temporelle du Pape, dont même relevent plusieurs Souverainetes considerables.

Par le nom d'*Empire* l'on entend presentement un Etat dont le Souverain prend le Titre d'Empereur, ou un Titre équivalent.

Et par le nom de *Roiaume* l'on entend de même un Etat dont le Souverain porte le Titre de Roi, ou un Titre que l'on s'imagine signifier la même chose.

§. 3. Le nom d'*Empire* ne donne aucune Superiorité & les Empires ne different des Roiaumes independans, que de Titre, puisqu'ils sont aussi Souverains les uns que les autres.

Le nom d'*Empire* nous vient de l'Antiquité, qui s'en est servie pour exprimer une Domination qui aiant conquis ou rendu Tributaires plusieurs Etats voisins, surpassoit de beaucoup par sa vaste Etendue les Etats ordinaires; c'est pourquoi elle a donné le nom d'*Empire* à l'Etendue des Dominations des Assyriens, des Medes, des Babyloniens, des Perses, & des Grecs, quoique leurs Monarques ne prissent que le Titre de Roi.

Celui d'Empereur ne signifioit que Commandant ou Général d'Armée entre les Romains; & n'a été érigé en Titre Souverain par eux-mêmes, que pour ne pas donner celui de Roi, qui leur étoit odieux, à ceux qui avoient changé leur Republique en Monarchie.

§. 4. Entre les Empires qui prennent ce Titre ou auxquels les Européens le donnent, il y en a un qui est Electif, qui est celui d'Allemagne: & tous les autres sont Hérititaires.

L'Empire d'Allemagne est Electif, & celui qui s'en dit Empereur n'en porte le Titre que par Election.

L'Empire Hérititaire est celui qui est successif, & auquel les Enfants succèdent ou les plus proches Heritiers. Comme l'Empire des Turcs, & celui de Moscovie &c.

C'est par Abus que le Vulgaire n'appelle la Moscovie que Grand Duché, puisque la Province qui porte ce Titre ne fait qu'une fort petite Partie de tout l'Etat, qui outre plusieurs Provinces, dont quelques-unes ont le même Titre de Gr. Duché, contient encore plusieurs Roiaumes; c'est pourquoi le Souverain outre le Titre de chaque Province prend celui d'Empereur de tous les Russes; ainsi c'est mal à propos que le Vulgaire le nomme Grand Duc de Moscovie.

§. 5. Les Roiaumes sont aussi, ou Hérititaires, comme la France, l'Espagne, l'Angleterre, ou Electifs, comme la Pologne, la Hongrie, & la Bohême, quoique ces deux Roiaumes semblent Hérititaires à la Maison d'Autriche.

Entre les Roiaumes Hérititaires les uns suivent la *Loi Salique*, ce qui veut dire que la succession n'appartient qu'à des Mâles, comme la France.

Et les autres peuvent tomber en *Quenouille*, c'est-à-dire peuvent

être heritez par des Femmes, comme presque tous les Roiaumes de l'Europe; l'Espagne, l'Angleterre, & la Suede nous en ont déjà assez donné d'Exemples & presentement le Portugal.

§. 6. Les Noms d'Etat & de Couronne sont quelquefois ajoutés à celui de Roiaume.

Celui d'*Etat* veut dire les Dependances ou l'Etendue d'une Domination. C'est pourquoi il est en usage non seulement pour signifier l'Etendue de la Domination d'un Roiaume, mais aussi de toutes les autres fortes de Souverainetes: & lors qu'on dit, Etat de l'Empire des Turcs, Etat de la Republique de Venise, Etat du Duc de Savoie, c'est-à-dire l'Etendue de la Domination de l'Empire des Turcs &c.

Et même ce nom d'Etat est si commun en Italie, qu'il y est aussi donné, quoi qu'improprement, aux Domaines des Seigneurs qui ne sont point Souverains.

Sous le nom de *Couronne* l'on comprend tout ce qui est réuni à un Roiaume, c'est pourquoi lors qu'on dit, l'Etat de la Couronne de Castille, l'on veut dire, l'Etendue de tout ce qui y est réuni.

Quoique l'on joigne souvent ensemble les noms d'*Etat* & de *Couronne*, il y a pourtant cette difference, que sous le nom de Couronne l'on comprend plusieurs Souverainetes réunies, & qui ne sont plus qu'un même corps; au lieu que sous le nom d'Etat l'on entend quelquefois plusieurs Couronnes ou Souverainetes Independantes, & qui font des corps separés, bien que sous une Domination: lors qu'on dit Etat du Roi Catholique, l'on entend & la Couronne de Castille & la Couronne d'Arragon; qui ont non seulement leurs Dependances & leur Etendue distinctes, mais même qui sont independantes l'une de l'autre, quoique sous la même Domination de Roi Catholique. Ainsi il y a bien de la difference entre dire, Etat de la Couronne d'Angleterre, qui ne comprend que l'Angleterre & l'Irlande; & l'Etat du Roi d'Angleterre, qui comprend la Couronne d'Angleterre & le Roiaume d'Ecosse, qui sont deux Souverainetes distinctes, qui font chacune un corps séparé, quoique sous une même Domination.

Il faut remarquer que le nom d'*Etat* est aussi donné aux *Assemblées des Deputés* de tous les Ordres d'une Souveraineté ou même d'un Pais sujet, comme nous dirons ci-après.

§. 7. Par le nom de *Republique* les Geographes entendent un Etat ou un Pais dont le Peuple est gouverné par plusieurs.

Quoique tous les Etats dont le Gouvernement est entre les mains de plusieurs soient veritablement Republicques, & se puissent nommer ainsi, il y en a néanmoins qui prennent le nom de Roiaume & de Republique ensemble, & l'on dit le Roiaume & la Republique de Pologne, d'autres s'appellent simplement Republicques, comme la Republique de Venise, la Republique de Genes, &c.

Quelques unes prennent le nom de *Canton*, comme les treize Cantons des Suisses, Zurich, Berne, Basle &c. qui forment séparément autant de Republicques Souveraines; & parce qu'elles se sont associées ensemble pour défendre leur liberté, & que pour en délibérer elles envoient chacune leur Deputé qui composent une Assemblée ou Diète Générale; tous ces Cantons ou Republicques sont confondus ordinairement sous le nom de Republique des Suisses, du nom Général de la Nation.

D'autres se nomment *Ligue*; comme les trois Ligues de Grisons sont trois Republicques séparées, qui se sont liguées ensemble pour la défense de leur liberté; c'est pourquoi on les comprend toutes trois sous le nom de Republique des Grisons.

Plusieurs Provinces des Pais-Bas s'étant unies ensemble, pour leur commune défense, ont formé une Republique sous le nom d'*Etats Généraux des Provinces Unies*, composez des Deputés de toutes les Provinces: dont chacune fait une Republique séparée, comme la Hollande, la Zelande; la Frise &c. & c'est improprement que le Vulgaire comprend toutes ces Republicques sous le nom de celle de Hollande, puisqu'elle ne fait qu'une des Provinces-Unies, & qu'elle n'a aucune Superiorité sur les autres, qui vont du pair avec elle, & dont celle de Gueldre a la Preference dans les Etats-Généraux.

§. 8. Entre ces Republicques, les unes sont gouvernées par la Noblesse seule, ou les Principaux de l'Etat, comme le Roiaume & Republique de Pologne, les Republicques de Venise, de Genes &c. les Cantons de Berne, Lucerne, Fribourg &c. & ce Gouvernement est appelé *Aristocratie*.

D'autres sont gouvernées par le Peuple, & cette maniere de gouvernement est nommée *Democratie*; soit que le Peuple seul ait la Souveraineté à l'exclusion de la Noblesse, comme au Canton de Basle; soit que tout soit dans l'égalité de condition, comme dans les Cantons d'Ury, Suintz, & Underwald, ou il n'y a plus de Nobles depuis qu'ils en ont été chassés par le Peuple.

Le Gouvernement de quelques Republicques est *Mixte*, puisque la Noblesse & le Peuple ont conjointement l'Autorité, toutes les Republicques des Provinces Unies sont de cette sorte, & entre les Suisses les Cantons de Zurich & de Schafhouse.

C'est ainsi contre la verité que le Vulgaire croit que le Gouvernement des Provinces-Unies & des Suisses est Democratique, puisque dans toutes les Provinces-Unies la Noblesse a part dans le Gouvernement & Preference dans les Assemblées des Etats de chaque Province: & qu'entre les Suisses il n'y a que les Cantons de Basle, Uri, Suintz, Underwald, Zug, Glaris, & Appenzel, dont le Gouvernement soit purement Democratique; les Cantons de Berne, Lucerne, Fribourg, & Soleurre se gouvernant Aristocratiquement, le Gouvernement de Zurich & de Schafhouse étant Mixte, c'est-à-dire composé de la Noblesse & du Peuple.

Quelques-unes de ces Republicques élisent des Chefs à vie, comme